

Auvergne Rhône-Alpes

BIO N'DAYS / Dans un contexte tendu pour la filière bio, la 7^e édition des Bio N'Days organisée par le Cluster bio Auvergne Rhône-Alpes, à Alixan (Drôme), a mobilisé les acteurs du secteur autour d'un rendez-vous d'affaires. Des propositions ont été émises pour relancer la croissance du bio.

Des rencontres pour conjurer la crise de la bio

Le mardi 6 juin, le Cluster bio Auvergne Rhône-Alpes (Aura) a organisé la 7^e édition des Bio N'Days, à Alixan dans la Drôme. Ce rendez-vous d'affaires a rassemblé 150 participants dont des transformateurs, des distributeurs, des porteurs de projet, des experts de l'alimentation et du bien-être. « La filière biologique est aujourd'hui mise à mal. Elle vit des moments difficiles. Cette convention d'affaires doit permettre d'étudier toutes les propositions pour relancer la croissance du bio », a souligné, en préambule, Adrien Petit, directeur du Cluster bio Aura. En 2022, l'inflation a bondi et les marchés bio en circuits conventionnels et spécialisés ont connu un recul de plusieurs points pour laisser la consommation bio en dessous de la barre de 5 %. Emily Mayer, directrice des études Circana, a noté un changement des habitudes de consommation à la suite de la pandémie de Covid-19 : « Les produits labellisés bio ont connu un début d'année 2023 difficile. Le bio continue d'enregistrer des pertes de chiffre d'affaires en GMS alimentaires avec un recul des produits d'entretien. La rationalisation de l'offre se poursuit et s'accroît sur les derniers mois de l'année 2022. Toutes les enseignes accusent une baisse en volume de 8 %. La descente en gamme des consommateurs se confirme sur les trois derniers trimestres ». Toutefois, il y a des poches de croissance pour le bio dans l'e-commerce (+ 7 %) et les enseignes discount (+ 10 %).

Trouver des réponses à l'insécurité alimentaire

Fondée en 2018, l'association Les Greniers d'Abondance développe des actions de recherche pour le compte des collectivités locales et territoriales et de sensibilisation auprès du grand public. Elle collecte des données nationales pour appuyer ses recherches. Sébastien Le-



Sébastien Levionnois, chercheur à l'Inrae et membre bénévole de l'association Les Greniers d'Abondance.

vionnois, chercheur à l'Inrae et membre bénévole de cette association, s'est inquiété de la vulnérabilité de notre système alimentaire, de la montée de la précarité alimentaire et au travail, notamment chez les agriculteurs. Un quart des Français déclare se restreindre sur la quantité de ce qu'ils mangent pour des raisons financières. À la sortie de Covid-19, plus de 10 % de la population a eu recours à l'aide alimentaire :

« Nous faisons face à de nouvelles contraintes et à de nouveaux enjeux. Notre système alimentaire est devenu vulnérable avec le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité, les tensions économiques et politiques, l'épuisement et la dégradation des ressources. Il est donc urgent de transformer notre système pour des questions de durabilité et de résilience ». Le chercheur a proposé plusieurs scénarios à l'horizon 2050. Le premier levier passe par la transition agricole avec la généralisation de l'agroécologie (préservation des sols, de l'eau, du vivant) ; de la réduction des intrants ; de la diversification [agroforesterie, allongement des rotations culturales, biodiversité]. Le second s'appuie sur la transition alimentaire avec l'idée de « manger plus végétal ». Le dernier levier repose sur la reterritorialisation de notre système alimentaire en prenant en compte le cycle des nutriments, la durabilité des produits sanitaires. Le chercheur a avancé une autre idée concrète pour résoudre la précarité alimentaire avec la création, au niveau national, de la Sécurité sociale de l'alimentation. Ce serait une nouvelle branche de la « Sécu » qui permettrait à tout le monde de disposer d'une carte Vital'alim. Cette mesure durable repose sur le financement solidaire et contributif. Elle semble séduire les acteurs du bio car elle offrirait des débouchés nouveaux à la filière. ■ Pierre-Louis Berger

ASSOCIATION / Div'Agri, fédération d'acteurs associatifs de la région Auvergne Rhône-Alpes œuvrant pour préserver la diversité végétale et animale, a tenu son assemblée générale à Saint-Julien-du-Serre. À cette occasion, la Région a réitéré son engagement avec la structure, en signant un nouveau plan de soutien en faveur des races et variétés régionales.

Div'Agri : un plan régional en faveur de la biodiversité

Depuis 2013, la fédération Div'Agri n'a cessé d'agir pour préserver la diversité agricole. « En 2013, nous avons décidé d'un regroupement d'association, c'était plus clair pour faire des demandes de financement avec une politique agricole de protection de la diversité homogène », précise son président Guy Durand. C'est ainsi qu'est née la fédération Div'Agri, qui réunit sous son giron différents acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, tous dévoués à la sauvegarde d'espèces végétales ou animales locales.

Dans un écrin de verdure, sur les hauteurs de Saint-Julien-du-Serre, Les Jardins du Mas des Fougères ont accueilli les représentants des associations et partenaires, pour être témoin de la signature du plan régional en faveur des races et des variétés végétales. Fabrice Pannekoucke, vice-président en charge de l'agriculture au conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, a renouvelé son soutien à Div'Agri afin que celle-ci continue son travail de valorisation de la richesse du patrimoine de la région, ainsi que son développement.

100 000 € de plus pour 5 nouvelles races menacées

Fabrice Pannekoucke insiste sur le fait que « Div'Agri est un allié pour être le référent local, réaliser un accompagnement technique, pour fédérer et démocratiser les sujets scientifiques à travers leur vulgarisation ». Il évoque notamment l'évolution de la liste des races menacées. En effet, le document cadre n'évoluera pas



De gauche à droite : Guy Durand, président de Div'Agri, Fabrice Pannekoucke, vice-président à l'agriculture au conseil régional, et Fabrice Brun, député de l'Ardèche, signant le plan régional.

avant 2025. Entre temps, quelques unes sont devenues menacées. Pour pallier ce manque, Fabrice Pannekoucke annonce une allonge de 100 000 € au budget déjà alloué à Div'Agri. « Le soutien de la Région s'élève à 450 000 € par an, sur une période de cinq ans, soit 2 250 000 € distribués comme suit : 250 000 € pour l'investissement et 200 000 € de fonctionnement par an. Derrière cette liste, il y a un capital vivant. Nous devons réagir vite, sinon, nous assisterons à la dégradation de ces cinq races, non prises en compte sur la liste actuelle : le Cheval du Vercors, la Bizet, la Noire du Velay, La Thônes et Marthod et la chèvre de Savoie. C'est pourquoi la région fournit un nouvel effort. »

« Il faut préserver cette diversité »

À travers la préservation de ces espèces, le vice-président a pris le temps d'en rappeler les enjeux. « L'objectif du plan

est de maintenir les exploitations agricoles sur le territoire et de favoriser l'adaptation des modes de production à ce qu'il se passe au niveau climatique. Il est important de mener des actions pour lutter contre cette érosion génétique. Il faut préserver cette diversité, coffre-fort précieux pour la souveraineté alimentaire et se poser la question de savoir ce que l'on va consommer demain », assure-t-il. « Par exemple, il y a des races anciennes qui peuvent être très peu consommatrices d'eau. Nous devons être pragmatique. Car avec ce plan, un des enjeux est de garantir la capacité à se nourrir grâce au local. » Le président de Div'Agri, Guy Durand, ajoute : « Il faut revenir les pieds sur terre, se recentrer sur les choses d'avant. Les acteurs agricoles ont compris qu'il fallait revenir à une agriculture plus raisonnée moins consommatrice d'intrants, moins consommatrice d'eau, résistante et adaptée ». ■

Marine Martin

BIODIVERSITÉ / Lors de cette journée placée sous l'égide de la biodiversité, Div'Agri a invité le généticien et chercheur à l'Inrae Étienne Verrier, pour intervenir au sujet de la biodiversité domestique.

Zoom sur la biodiversité domestique et ses enjeux

En introduction, le chercheur fait un rappel historique. « Les pratiques de sélection se sont faites sur des millénaires et ont eu deux conséquences : une forte différenciation des populations et une érosion de la variabilité intra-population. À partir du XIX^e siècle, la révolution industrielle a mené à la sélection méthodique de la part des éleveurs. »

Les Trente Glorieuses voient l'intensification et la spécification agricole atteindre son paroxysme. « Les éleveurs ne s'occupent plus de la sélection ni de la reproduction. » Cela donne lieu à des dérives, comme avec la filière avicole : « Sur le poulet de chair, il y a eu une sélection tellement forte sur le développement musculaire que le développement osseux n'a pas suivi, mais le poids des filets est 5 fois plus gros », constate le généticien. Cette journée est également l'occasion de revenir sur les critères mis en place par la recherche et qui déterminent si une race est menacée



Étienne Verrier, généticien et chercheur à l'Inrae.

ou non. Étienne Verrier, détaille trois principes pour établir la liste : « La race est dite menacée si le nombre de femelles reproductrices est inférieur à un certain seuil. Ensuite, si les générations peuvent se renouveler rapidement. Et enfin, on prend en compte les circonstances aggravantes, comme le contexte économique

et social, le degré de risque sanitaire, la taille efficace de la population. Car la variabilité s'érode rapidement et il faut éviter la consanguinité. À partir de cette liste établie et consultable sur le ministère de l'Agriculture, les éleveurs qui maintiennent ces races en France, peuvent savoir s'ils sont éligibles à la prime ou non ».

Enfin, le généticien s'attarde sur les moyens mis à disposition pour préserver la biodiversité domestique afin d'éviter l'uniformisation intra-population. « Concernant la préservation

des plantes, il y a plusieurs moyens de faire : in situ chez les fermiers ou dans des fermes conservatoires. Il est aussi intéressant de préserver les espèces sauvages qui sont un réservoir de variabilité. L'objectif est d'éviter l'extinction des races menacées et pour les races locales, de maintenir et développer leur statut économique. » Le généticien prévient : « Il faut limiter strictement les ambitions de sélection. Une des solutions réside dans l'échange pour créer de la diversité, en mélangeant les espèces, les variétés sur une parcelle ». Il ajoute : « La valorisation est un atout majeur de la conservation, les initiatives collectives telles que Div'Agri sont importantes. La sélection génétique rétrécit, on perd en qualité nutritionnelle. Il y a urgence à avoir une politique publique coordonnée. L'hyperspécialisation amène à la disparition d'une population ». Ce constat soulève une question éthique, que le généticien pose à lui-même et à l'assemblée : « Jusqu'où, nous autoriserons-nous à modifier le vivant ? ». ■

M.M.

FIBOIS AURA / Un quiz pour les professionnels du bois de chauffage

Le marché du bois de chauffage est en pleine mutation avec l'augmentation du prix des énergies fossiles, la pollution de l'air, l'augmentation du nombre d'appareils de combustion installés. Ce marché est également confronté à la baisse de la consommation individuelle avec des appareils de chauffage de plus en plus performants, des maisons de plus en plus isolées et une évolution de la réglementation... Les interprofessions forêt bois sont à disposition des professionnels pour répondre à leurs questions et leur apporter des conseils réglementaires, techniques et commerciaux. Ainsi, elles proposent aux professionnels un quiz en ligne pour leur permettre de mieux connaître les évolutions de l'activité de production et de commercialisation du bois bûche et faire part

de leurs besoins. Dans ce quiz, sont abordés : l'organisation de la filière, l'évolution du marché en termes de conditionnement et panier moyen, la réglementation, la qualité de l'air, les aides aux investissements... L'ensemble des réponses permettra de dresser un portrait de l'offre en bois de chauffage en Auvergne-Rhône-Alpes et ainsi permettre au réseau interprofessionnel de mieux accompagner ces entreprises et défendre leurs intérêts.

En ligne jusqu'au 30 juillet 2023, ce quiz prend moins d'une dizaine de minutes.

Retrouvez le lien via le lien : <https://quiz.typeform.com/to/L20rtrX> ou en scannant le QR code ci-contre.

